Image not found or type unknown

Refus CNF article 47 code civil

Par **fafouche**, le **25/06/2016** à **16:15**

Bonjour ;

Je suis une Algérienne qui vit en Algérie . j'ai demander un certificat de nationalité française par filiation maternelle, qui m'était refusé parce que il ya eu une erreure sur mon extrait de naissance , j'ai fait la procédure de correction par jugement de mon extait de naissance .

Si je dois saisir un avocat pour un recours au tribunal de grande instance , combien dure la procédure ? et quellessont les questions que je dois poser à mon avocat pour savoir que c'est un bon ?vu que je suis a l'etranger et je ne peux pas me deplacer

Merci bcps pourvotre aide

Par **youris**, le **25/06/2016** à **16:47**

bonjour,
la durée de la procédure dépend de l'encombrement du tribunal compétent.
si nous savions comment détecter un bon avocat, nous serions riches, il faut prendre un avocat spécialisé en droit de la nationalité.
en principe les meilleurs avocats sont les plus chers.
salutations

Par **fafouche**, le **25/06/2016** à **21:16**

Ok merci beaucoups pour l'information , j'en tienderai compte

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés